Envoyé en préfecture le 25/11/2021
Reçu en préfecture le 25/11/2021
Affiché le
ID : 011-200001238-20211110-2021_32-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

N° : 2021_32

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

DOMAINE :
Finances

SOUS-DOMAINE :
Subventions

Membres en exercice : 19

Présents : 16

Procurations : 2

Votants : 18

Secrétaire de séance :
Mme Alexia LENOIR

CONVOCATION EN DATE DU :
3 novembre 2021

AFFICHAGE EN DATE DU :
3 novembre 2021

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

25/11/21

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

25/11/21

Séance du Comité syndical du : 10 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix novembre, l'assemblée régulièrement convoquée au 3 rue de Jonquières 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jacques POCIELLO, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Jacques POCIELLO, Président
Monsieur Xavier BELART, Vice-président, membre du bureau, titulaire
Monsieur Michel JAMMES, membre du bureau, titulaire
Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du bureau, titulaire
Monsieur Gérard LACOMBE, membre du bureau, titulaire
Madame Alexia LENOIR, membre du bureau, titulaire
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire
Madame Viviane THIVENT, titulaire
Monsieur Guy CLERGUE, suppléant
Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant
Monsieur Jean-François CID, suppléant
Madame Isabelle VANDERHOOFT, suppléante

La Communauté de Communes « La Domitienne » :
Monsieur Alain CARALP, Vice-président, membre du bureau, titulaire
Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :
Monsieur Pierre POLARD, Vice-président, membre du bureau, titulaire
Monsieur Patrice PICART, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Quentin LOPEZ, titulaire, représenté par Monsieur Guy CLERGUE, suppléant
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, membre du bureau, titulaire, représenté par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant
Monsieur Jean-Louis RIO, titulaire, représenté par Monsieur Jean-François CID, suppléant

Envoyé en préfecture le 25/11/2021
Reçu en préfecture le 25/11/2021
Affiché le
ID : 011-200001238-20211110-2021_32-DE

Monsieur Jean-Luc RIVEL, titulaire, représenté par Madame Isabelle VANDERHOOFT, suppléante
Monsieur Philippe VIDAL, membre du bureau, titulaire, représenté par Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant

Procurations :
Madame Dominique FOUILHE, titulaire, donne pouvoir à Monsieur Alain CARALP, Vice-président, membre du bureau, titulaire
Monsieur Olivier HENRY, membre du bureau, titulaire, donne pouvoir à Monsieur Pierre POLARD, Vice-président, membre du bureau, titulaire

---

Objet : Construction du siège du SMDA
(opérations 135)
-
Dossier de demande de subvention

Monsieur le Président indique que l'enveloppe globale du projet est à ce jour estimé à 828 298 € HT (hors frais de notaire et taxes d'urbanisme).

Suite à des premières demandes par courrier auprès de nos partenaires habituels (Etat, régions départements 11 et 34), seul le CD11 a répondu favorablement avec un taux maximal envisageable de 30 %.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

▪ Département 11	30.00 %	248 489.40 €
▪ Maître d'ouvrage	70.00 %	579 808.60 €

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	9 349.76 voix
Contre :	00.00 voix
Abstention :	00.00 voix

LE COMITE SYNDICAL

A L'UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 25/11/2021
Reçu en préfecture le 25/11/2021
Affiché le
ID : 011-200001238-20211110-2021_32-DE

- **APPROUVE** le dossier de demande de subvention ainsi rédigé pour un montant prévisionnel de 828 298 € HT

- **SOLLICITE** l'aide financière du Département de l'Aude sur cette opération

- **ADOPTE** le plan de financement prévisionnel tel qu'exposé ci-dessus

- **S'ENGAGE** à respecter les délais d'engagement des opérations.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs et entreprendre toutes démarches nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 10 novembre 2021

Le Président,
Jacques POCIELLO

SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE
3, Rue de Jonquières
11100 NARBONNE